



Nos événements ont été ou vont être labellisés « Safe & Clean » par Apave Certification, organisme certificateur tierce partie indépendante du groupe Apave. Cette labellisation atteste de la bonne mise en œuvre des mesures sanitaires face au risque Covid-19.

Guidées par le respect des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement français, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et le «RX COVID-19 Management Plan» nos actions sont susceptibles d'évoluer.



1. Pass sanitaire

En application des règles sanitaires en vigueur, l'accès à nos événements pour tous les participants sera conditionné par la présentation d'un pass sanitaire* valide attestant de l'un des trois types de preuves ci-après :

1. Un justificatif du statut vaccinal attestant d'un schéma vaccinal complet de l'un des vaccins contre la Covid-19 ayant fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché délivrée par la Commission européenne :
- Vaccin Janssen : 28 jours après l'administration d'une dose
- Vaccins Pfizer, Moderna et AstraZeneca : 7 jours après l'administration d'une deuxième dose, sauf en ce qui concerne les personnes ayant été infectées par la Covid-19, pour lesquelles ce délai court après l'administration d'une dose.

2. La preuve d'un test négatif de moins de 72h (RT-PCR, antigénique ou autotest réalisé sous la supervision des professionnels de santé habilités).

3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Ces certificats peuvent être présentés sous format papier ou numérique.

Pour plus d'informations, merci de vous renseigner sur le site internet du salon.

*Le pass sanitaire français est conforme au «Certificat UE Digital COVID» en place depuis le 1er Juillet 2021. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr



5. Désinfection renforcée des lieux de passage



6. Digitalisation des titres d'accès

Afin d'éviter les files d'attente et les contacts trop fréquents, nous vous invitons à imprimer votre badge en amont du salon.



7. Communication dédiée et rappel des règles de sécurité

Le rappel des dispositifs sanitaires et des gestes barrières à respecter sera effectué avant et pendant toute la durée de l'événement. Notre objectif est d'ouvrir les portes de nos salons de manière responsable dans le respect de la protection des participants et de nos collaborateurs.



8. Nouveaux espaces de rendez-vous et salles de conférences

Les espaces sont aménagés pour permettre des rencontres en face-à-face tout en respectant les mesures de distanciation physique.



9. Restauration sur place

La disposition des tables respecte la distance physique, 2 m entre chaque table et 10 personnes max. par table. Les contrôles sanitaires sont renforcés et le personnel formé aux mesures sanitaires.



10. Prise en charge des personnes présentant des symptômes COVID

Une antenne médicale est présente sur toute la durée de l'événement. Les personnes en suspicion de COVID-19 seront isolées et prises en charge par les services de santé adéquats.



2. Port du masque chirurgical obligatoire



3. Du gel hydro alcoolique sera disponible pendant l'événement

Des postes de désinfection des mains sans contact seront nombreux au sein du salon et dans les zones communes



4. Respect des capacités et régulation des flux

Nous vous accueillons dans le respect des jauges maximales dans les halls, les espaces de conférences ou de restauration...